



MONASH
University



Canada



Avantages et obstacles à la participation des femmes aux opérations de maintien de la paix

Note d'orientation

Professeure Katrina Lee-Koo

Cette note d'orientation s'appuie sur les conclusions du projet de recherche intitulé « Favoriser la participation significative des femmes aux opérations de paix de l'ONU en soutenant le personnel ayant des responsabilités familiales », financé par Affaires mondiales Canada (AMC) dans le cadre de l'Initiative Elsie pour les femmes dans les opérations de paix (2023-2026).¹

Le taux de participation des femmes en uniforme aux opérations de paix de l'ONU s'est amélioré au cours des dernières décennies et depuis l'adoption de la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies (sur les femmes, la paix et la sécurité). Actuellement, les femmes représentent environ 10 % de l'ensemble des casques bleus de l'ONU, contre seulement 1 % au milieu des années 1990.

Cette note d'orientation examine les avantages et les obstacles perçus à la participation des femmes aux opérations de paix tels que décrits par les membres des forces de maintien de la paix eux-mêmes. Elle analyse les points de vue de 553 participants à l'étude, parmi lesquels des membres des forces armées (police et armée), des dirigeants de l'ONU et des représentants de la société civile. Il s'appuie notamment sur des entretiens menés auprès de personnes déployées dans le cadre de trois missions actuelles de l'ONU (MINUSS, MINUSCA, MONUSCO), issues de trois pays contributeurs de troupes importants (l'Inde, l'Indonésie et le Royaume-Uni) et auprès de personnel basé au siège de l'ONU à New York.

Cette étude renforce les recherches existantes concernant les avantages de la participation des femmes aux opérations de paix, mais identifie les obstacles normatifs et institutionnels persistants qui entravent les progrès.

¹ Affaires mondiales Canada (2026) *Initiative Elsie pour les femmes dans les opérations de paix*. Site web du gouvernement du Canada. https://www.international.gc.ca/world-monde/issues_developpement-enjeux_developpement/gender_equality-egalite_des_genres/elsie_initiative-initiative_elsie.aspx?lang=eng.

Principales conclusions

- Les personnes interrogées s'accordent massivement à dire que la participation des femmes aux opérations de paix offre des avantages significatifs (tableau 1). Ces avantages sont décrits de trois manières :
 1. Tout comme les hommes, les femmes peuvent apporter des compétences à une opération de paix et leur inclusion élargit le vivier de candidats potentiels
 2. Les identités de genre des femmes — et les normes de genre qui y sont associées — peuvent apporter des avantages uniques aux opérations de paix, en particulier lors de l'interaction avec les communautés civiles
 3. Les expériences de vie genrées des femmes (en termes de soins, d'engagement social, de carrière, etc.) peuvent apporter une diversité utile en termes de compétences et de connaissances aux opérations de paix.
- Les personnes interrogées ont également convenu que la participation des femmes aux opérations de paix se heurte à des obstacles persistants. Ces obstacles découlent de normes sociales genrées qui positionnent les hommes comme des gardiens de la paix « naturels » et les moteurs du travail dans le secteur de la sécurité. Cela alimente les inégalités entre les sexes et se répercute sur les politiques, les arrangements institutionnels et la culture organisationnelle. Cela inclut :
 1. Des attitudes et des préjugés discriminatoires concernant la « nature » et les « aptitudes naturelles » des hommes et des femmes dans le secteur de la sécurité
 2. Des politiques et pratiques discriminatoires qui marginalisent les femmes et les empêchent de participer aux opérations de paix, telles que des structures de carrière favorisant les hommes, une répartition inégale des ressources pour des activités largement menées par des hommes et des femmes, ou des interdictions de mariage et de grossesse pour les femmes.
 3. Des préjugés androcentriques de longue date concernant le travail dans le secteur de la sécurité qui entravent la participation des femmes, tels que les limites d'âge pour le déploiement, les tests de condition physique obsolètes, les préjugés sur les responsabilités liées à la garde des enfants ou les capacités des femmes dans le secteur de la sécurité.

Avantages du déploiement des femmes dans les opérations de paix de l'ONU	Obstacles au déploiement des femmes dans les opérations de paix de l'ONU
Favorise la diversité dans les opérations de paix en intégrant des identités, des expériences de vie et des compétences variées	Normes sociales genrées qui sapent la légitimité des femmes en tant que gardiennes de la paix
Les femmes peuvent être en mesure d'établir plus facilement que les hommes des relations avec les communautés civiles, en particulier avec les femmes et les enfants locaux	Des structures de carrière genrées qui privilégient ou favorisent les expériences professionnelles des hommes
Les femmes peuvent servir de modèles et d'exemples d'égalité des sexes sur les sites d'opérations de l'ONU	L'imposition de limites d'âge pour les déploiements peut désavantager les femmes
Les femmes peuvent avoir un impact positif sur la réduction des abus et exactions sexuels (SEA) lors des missions	L'imposition de normes physiques androcentriques peut désavantager inutilement les femmes
La présence des femmes peut favoriser un signalement accru des violences sexistes dans les opérations	Les problèmes d'infrastructure lors des déploiements peuvent exclure les femmes
	Le manque de soutien organisationnel en matière de grossesse et de garde d'enfants a un impact d'exclusion plus important sur les femmes

Tableau 1 : Avantages et obstacles consolidés à la participation des femmes en uniforme aux opérations de paix, tels qu'identifiés par les participants à la recherche

Discussion

Le maintien de la paix reste un domaine à prédominance masculine. Selon les participants à notre étude, le travail dans le secteur de la sécurité en uniforme est encore considéré par beaucoup dans ce secteur comme un « travail d'hommes ».² Cependant, la prise de conscience progressive du caractère genré des politiques de paix et de sécurité a pris de l'ampleur depuis l'adoption de la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité

² Voir également Carreiras, H. (2010) « Gendered Culture in Peacekeeping Operations », *International Peacekeeping*, 17(4) : 471-485. doi: 10.1080/13533312.2010.516655 ; Duncanson, C. et Woodward, R. (2016) « Regendering the Military: Theorizing Women's Military Participation », *Security Dialogue*, 47(1) : 3-21. doi: 10.1177/0967010615614137 ; Karim S et Beardsley K. (2013) « Les femmes dans les forces de maintien de la paix et l'équilibre entre les sexes : gestes symboliques ou élaboration éclairée des politiques ? », *International Interactions*, 39(4) : 461-488. doi: 10.1080/03050629.2013.805131 ; Koeszegi, S.T., Zedlacher, E. et Hudribusch, R. (2014) « La guerre contre les femmes soldats ? Les effets de la culture masculine sur l'agressivité au travail », *Armed Forces & Society*, 40(2) : 226-251. doi : 10.1177/0095327X12460019 ; Newby et Sebag (2021) « La marginalisation liée au genre ? »

des Nations unies et du programme « Femmes, paix et sécurité » qui a suivi. Le programme WPS promeut des approches de la paix sensibles au genre, notamment en augmentant le nombre de femmes au sein des opérations de paix. Il fournit des orientations sensibles au genre pour l' s missions contemporaines de l'ONU, parallèlement à d'autres cadres politiques, notamment la *Politique des opérations de paix de l'ONU sensibles au genre* (2024) et la *Stratégie de parité entre les sexes* de l'ONU (2018-2028).

Normes de genre dans le maintien de la paix

Les participants à la recherche ont fait état de normes de genre persistantes qui façonnent leur expérience des opérations de paix. Il s'agit de binaires de genre qui positionnent les hommes comme des soldats de la paix naturels, légitimes et compétents, et les femmes comme des soldats de la paix anormaux, illégitimes ou symboliques. Alors que certains estiment que ces normes reflètent la « nature inhérente » des hommes et des femmes, d'autres les ont décrites comme des normes hautement socialisées qui se sont « naturalisées » dans l'ensemble du secteur de la sécurité. Beaucoup ont noté que ces normes sont dynamiques, mais que les changements vers des attitudes favorables à l'égalité des sexes sont lents, non linéaires et inégaux.

Un membre des forces de maintien de la paix de la MINUSS souligne que les stéréotypes liés au genre concernant les responsabilités familiales font que les femmes ont moins de chances d'être déployées, tandis que les responsabilités familiales du personnel masculin sont souvent ignorées : « Oui, les femmes sont encore considérées avant tout comme des mères... Vous savez, en toutes ces années, je n'ai jamais entendu personne dire : "C'est un père. Je ne vais pas le proposer, car il pourrait être tué. » (entretien avec un membre du personnel civil de l'ONU, MINUSS, 29/07/2024)

Il a été noté que ces normes imprègnent tous les aspects du maintien de la paix, y compris les expériences des casques bleus individuels ainsi que les politiques, les pratiques, les arrangements institutionnels et les cultures organisationnelles du secteur.

Participation des femmes aux opérations de paix – Avantages

Les participants à la recherche s'accordent généralement à dire que la participation des femmes renforce les opérations de paix en offrant un vivier plus large de candidats, une main-d'œuvre diversifiée et des expériences de vie variées, ainsi que, dans certains cas, des compétences différentes. Certains répondants soulignent que, quel que soit le genre, la participation accrue des femmes aux opérations de paix peut augmenter le nombre global de déploiements de personnel qualifié et professionnel.

Au niveau opérationnel, les femmes — en raison de leur identité de genre — peuvent assumer des rôles que leurs homologues masculins ne peuvent pas assumer. Les personnes interrogées reconnaissent en particulier que les femmes membres des forces de maintien de la paix peuvent établir des relations de confiance avec les femmes et les enfants locaux dans des zones où les normes de genre ou les contextes sociaux locaux peuvent empêcher les hommes de le faire. Sur tous les sites étudiés, il a été noté que ces relations permettent la collecte de données pour soutenir les opérations humanitaires, de meilleures réponses à la violence

sexuelle et sexiste et un traitement plus approprié des femmes lors des fouilles de sécurité ou en tant que détenues. Les participants s'accordent à dire que cela renforce la relation globale entre la mission de l'ONU et les communautés locales et, par conséquent, améliore les résultats de la mission.

Il est également largement rapporté que les femmes membres des forces de maintien de la paix peuvent promouvoir l'égalité des sexes au sein des missions et auprès des communautés locales. Les participants affirment que les femmes membres des forces de maintien de la paix constituent des modèles importants pour les femmes et les filles locales et peuvent incarner une pratique plus égalitaire des relations entre les sexes au sein d'une communauté locale.³

De nombreux participants s'accordent à dire que la présence de femmes déployées dans les missions de paix peut réduire les cas d'exploitation et d'abus sexuels (EAS) perpétrés par les membres des forces de maintien de la paix. Certains affirment que la présence de femmes dans les forces de maintien de la paix a un effet régulateur ou disciplinaire sur la culture des missions de paix, rendant le personnel masculin moins « libre » de se livrer à des actes d'EAS. Pour d'autres, la présence des femmes génère une culture plus professionnelle qui décourage de tels comportements, soit par le leadership actif des femmes, soit par la crainte que ces actes soient plus susceptibles d'être signalés. D'autres encore affirment que les femmes locales sont plus enclines à signaler les cas d'ESH aux femmes membres des forces de maintien de la paix, ce qui renforce la responsabilisation. Alors que certains mettent en garde contre le fait que les femmes membres des forces de maintien de la paix peuvent elles-mêmes devenir la cible d'agressions ou être témoins d'abus, d'autres notent que les femmes sont bien moins susceptibles que les hommes de commettre des actes d'ESH.

Néanmoins, certains participants s'inquiètent de l'idée d'associer les contributions des femmes principalement à leur genre. Certains notent que cela pourrait avoir pour conséquence inattendue de stéréotyper les contributions des femmes et de limiter leurs rôles à ceux où elles sont perçues comme ayant un avantage unique. D'autres s'inquiètent du fait que cela encourage des hypothèses essentialistes selon lesquelles les femmes seraient « naturellement » douées pour certaines tâches telles que l'établissement de relations. D'autres encore craignent qu'une focalisation sur le genre ne limite la réflexion sur la diversité de deux manières principales : en marginalisant l'importance d'autres facteurs identitaires tels que l'ethnicité, la religion, la langue, etc. ; et en dissociant le genre des discussions concernant les compétences et la formation.

... nous pensons toujours en termes opérationnels de la participation des femmes, c'est comme si nous instrumentalisons les femmes. C'est-à-dire que si nous avons plus de femmes ici, elles seront capables de parler à la population. Mais en réalité, si vous intégrez davantage de femmes dans l'armée, dans les missions de maintien de la paix,

³ Voir également Nagel, R.U., Fin, K. et Maenza, J. (2021) *Gendered Impacts on Operational Effectiveness of UN Peace Operations*. Washington : Georgetown Institute for Women, Peace and Security. <https://giwps.georgetown.edu/resource/gendered-impacts-on-operational-effectiveness-of-un-peace-operations/>.

elles seront capables de faire bien plus. Elles seront capables, vous savez, d'influencer la planification... On dirait qu'on se concentre vraiment sur cet aspect de l'engagement (Entretien avec un membre du personnel civil de l'ONU, Siège de l'ONU, 29/20/2024)

Participation des femmes aux opérations de paix – Obstacles

Les femmes se heurtent à des obstacles culturels, institutionnels, organisationnels et socio-économiques interdépendants qui entravent leur participation aux opérations de paix. Comme indiqué, ceux-ci découlent de normes de genre profondément ancrées qui remettent en question l'aptitude des femmes à assumer des rôles dans le maintien de la paix. Bien que ce phénomène soit particulièrement prononcé dans les sociétés où l'engagement des femmes dans les activités de la sphère publique, en particulier dans le secteur de la sécurité, va à l'encontre des attentes sociétales,⁴ ces obstacles persistent même dans les communautés qui affichent ouvertement leur engagement et revendiquent l'égalité des sexes.

Les normes de genre favorisent les politiques et pratiques discriminatoires au sein du secteur de la sécurité. Par exemple, les restrictions liées au statut marital, qui exigent que les candidats soient célibataires pour être recrutés, affectent de manière disproportionnée les femmes,⁵ tandis que les limites d'âge désavantagent les femmes qui s'engagent tardivement dans une carrière dans le secteur de la sécurité, ou dont la progression de carrière est ralentie par des considérations familiales.⁶ Les critères physiques reflètent souvent des normes centrées sur les hommes qui ne correspondent pas nécessairement aux exigences réelles du poste,⁷ tandis que les structures de commandement dominées par les hommes limitent les possibilités d'avancement et que des préjugés inconscients (et conscients) excluent systématiquement les femmes qualifiées.⁸

La conciliation entre la vie professionnelle et les obligations familiales représente sans doute l'obstacle le plus complexe. Les femmes continuent d'assumer une part disproportionnée des responsabilités liées à la garde des enfants et aux tâches domestiques, même dans les familles où les deux conjoints sont militaires ou policiers.⁹ Le soutien organisationnel insuffisant en matière de garde d'enfants pendant les déploiements aggrave ces difficultés. De plus, les sites des missions de paix manquent souvent des infrastructures nécessaires pour soutenir efficacement la participation des femmes, notamment des installations, des équipements et des uniformes appropriés.¹⁰ Les politiques relatives à la grossesse ou les normes informelles

⁴ Hudson, V.M., Ballif-Spanvill, B., Caprioli, M. et Emmett C.F. (2012) *Sex and World Peace*. New York : Columbia University Press.

⁵ Herbert, M.S. (1998). *Le camouflage n'est pas réservé au combat : genre, sexualité et femmes dans l'armée*. New York : New York University Press.

⁶ Carreiras, H. (2006) *Le genre et l'armée : les femmes dans les forces armées des démocraties occidentales*. Londres : Routledge.

⁷ Domitrovich, J. (2017) « The Human Factor: Women in the Military and Combat Integration », *Joint Force Quarterly*, 86(3) : 72-79.

⁸ King, A. (2013) *Le soldat de combat : Tactiques d'infanterie et cohésion aux XXe et XXIe siècles*. Oxford : Oxford University Press.

⁹ Hochschild, A. (1989) *The Second Shift: Working Families and the Revolution at Home*. New York : Viking ; Williams, J. (2000) *Unbending Gender: Why Family and Work Conflict and What to do About it*. Oxford : Oxford University Press.

¹⁰ Wright, K.A., Foran, H.M., Wood, M.D., Eckford, R.D. et McGurk, D. (2016) « Problèmes d'alcool, agressivité et autres comportements d'extériorisation après le retour d'un déploiement : comprendre le rôle de l'exposition au combat, des symptômes d'intériorisation et de l'environnement social », *Journal of Clinical Medicine*, 5(4) : 40 ; Bridges, D. et Horsfall, D. (2009) « Accroître l'efficacité opérationnelle des missions de maintien de la paix de l'ONU : vers une force équilibrée entre les sexes », *Armed Forces and Society*, 36(1) : 120-130. doi : 10.1177/0095327X08327818.

obligeant les femmes à quitter le service créent des interruptions de carrière qui n'affectent que le personnel féminin d',¹¹ tandis que les politiques ou pratiques de protection concernant les déploiements dangereux peuvent perpétuer l'exclusion des rôles opérationnels.¹²

... la faible représentation des femmes dans les missions [s'explique] par le fait qu'elles doivent concilier beaucoup plus de responsabilités familiales. » (Entretien avec un policier de maintien de la paix, MONUSCO, 31/10/2024).

« J'allais emmener 20 [femmes soldats]. Mais j'ai besoin de logements... Nous pouvons en héberger une ou deux, mais [pour plus], il faut prévoir un budget. Si ce n'était pas prévu au budget, nous ne pouvons pas subvenir à leurs besoins, donc [nous] les avons empêchées de venir. » (Entretien avec un civil, MINUSCA, 24/10/2024).

La MINUSCA était donc l'une des missions les plus dangereuses. C'est pour cela que le nombre de déploiements de femmes est vraiment faible... Ils ont en quelque sorte une mentalité selon laquelle ils ne veulent pas, vous savez, ramener des femmes [chez elles] dans un sac mortuaire. (Entretien avec une femme officier des forces armées, en ligne, 30/04/2024).

¹¹ Brownson, C. (2014) « The Battle for Equivalency: Female US Marines Discuss Sexuality, Physical Fitness, and Military Leadership », *Armed Forces and Society*, 40(4) : 765-788. doi : 10.1177/0095327X14523957.

¹² Jennings, K. (2011) « La participation des femmes aux opérations de maintien de la paix de l'ONU : agents du changement ou symboles isolés ? », *Rapport NOREF* : 2-11.

<https://www.files.ethz.ch/isn/137505/Women's%20participation%20in%20UN%20peacekeeping.pdf>.